

Fiche descriptive sur les zones humides Ramsar (FDR)- version 2009-2012

1. Nom et adresse du rédacteur de la FDR :

M. le Directeur Général
 Direction Générale des Forêts (DGF)
 Ministère de l'Agriculture
 30 Rue Alain Savary
 1002 Tunis, Tunisie
 Tél : 00.216.71.891497
 Fax : 00.216.71.794107
 Email : habibabid2001@yahoo.fr

USAGE INTERNE SEULEMENT

J M A

21	9	12
----	---	----

Date d'inscription

2	0	7	6		
---	---	---	---	--	--

Numéro de référence du site

2. Date à laquelle la FDR a été remplie ou mise à jour :

13/09/2012

Pays :

Tunisie

4. Nom du site Ramsar :

Complexe des zones humides des **Chott el Guetayate et Sebket Dhreia et Oueds Akarit, Rekhama et Meleh**

5. Inscription d'un nouveau site Ramsar ou mise à jour d'un site déjà inscrit :

Cette FDR concerne

a) l'inscription d'un nouveau site Ramsar ; ou

6. Pour les mises à jour de FDR seulement : changements apportés au site depuis son inscription ou depuis la dernière mise à jour :

7. Carte du site :

a) Une carte du site, avec des limites clairement marquées est incluse sous la forme suivante :

i) une copie imprimée (nécessaire pour inscription du site sur la Liste de Ramsar) : ii) une carte électronique (c.-à-d. JPG ou image ArcView) :

iii) un fichier SIG avec des vecteurs géoréférencés des limites du site et des tableaux des attributs

b) **Décrire brièvement le type de délimitation appliqué** : Ce sont des limites physiques : les eaux côtières, estrans et embouchures d'oueds, lits d'oueds et terres agricoles.

8. Coordonnées géographiques (latitude/longitude, en degrés et minutes) :

34° 06' 59'' N 010°01'47 »E

9. Localisation générale :

Le complexe des zones humides de Chott el Guetayate et Sebket Dhreia avec les oueds Akarit, Rekhama et Meleh est une zone côtière du Sud Est du pays qui touche les gouvernorats de Sfax et Gabès. C'est dans ces deux gouvernorats que le complexe prend naissance au Sud de la délégation de Skhira ; village côtier de Sidi Boussaid vers le Sud Est ; en passant par oued l'Akarit jusqu'aux oueds Rekhama et Meleh de la délégation de Metouia du gouvernorat de Gabès.

10. Élévation : (en mètres : moyenne et/ou maximale & minimale)

De 0 à 50 m NGT (Niveau Général de la Tunisie) = mètres au dessus du niveau moyen de la mer.

11. Superficie : (en hectares)

4845 ha

12. Description générale du site :

Le complexe des zones humides des Chott el Guetayate et Sebket Dhreia avec les oueds, Akarit, Rekhama et Meleh est un milieu littoral estuarien ayant un profil de plages et des microfalaises, traversé par plusieurs oueds et largement ouvert sur le golfe de Gabès ; l'estran est large soumis à un marnage très remarquable, la zone littorale est plutôt aride avec un sol gypso sableux dominés par une végétation steppiques ou d'halophytes ; l'écosystème abrite une riche biodiversité en fournissant plusieurs éco services à la faune et la flore présente ; d'autres ressources biologiques sont offerte par ce site au profit des communautés locales dont l'agriculture et la pêche traditionnelle. C'est l'un des écosystèmes typiques des zones intertidales du sud tunisien.

13. Critères Ramsar :

1 • 2 • 3 • 4 • 5 • 6 • 7 • 8 • 9

14. Justification des Critères mentionnés dans la rubrique 13 ci-dessus :

Critère 3 : Une zone humide devrait être considérée comme un site d'importance internationale si elle abrite des populations d'espèces animales et/ou végétales importantes pour le maintien de la diversité biologique d'une région biogéographique particulière.

Ce complexe de zones humides abrite des populations d'espèces d'oiseau d'eau et de poisson importantes pour le maintien de la diversité biologique d'une région biogéographique particulière ainsi comme oiseaux d'eaux on retrouve les canards *Anas clypeata* ; *Anas penelope* ; *Calidris alpina* ; *Numenius arquata* (NT); *Anas acuta* ; et comme poissons l'anguille (*Anguilla anguilla*- CR) espèce migratrice catadrome, ou les poissons sédentaires estuariens : le cyprinodon (*Aphanius fasciatus*) et la gambusie (*Gambusia affinis holbrooki*); et les mugilidés (*Mugil cephalus*, *Liza saliens* et *Liza ramada*) comme poissons marins cotiers, le mollusques bivalves *Ruditapes decussatus* est aussi bien present sur l'ensemble de l'estran.

Critère 4 : Une zone humide devrait être considérée comme un site d'importance internationale si elle abrite des espèces végétales et/ou animales à un stade critique de leur cycle de vie ou si elle sert de refuge dans des conditions difficiles.

La flore littorale des ces zones humides est composée par des steppes à *Lygeum spartum*, *Gymnocarpos decander* et *Atracylis serratuloides*. des groupements à *Artemisia herba-alba* et *Hamada scoparia*, se développent dans les zones à texture fine et des groupements à halophytes colonisant les dépressions salées et les sebkhas dont les espèces : *Nitraria retusa*, *Salsola sieberi*, *Zygophyllum album*, *Suaeda mollis*, *Salicornia arabica*, *Arthrocnemum indicum*, *Halocnemum Strobilaceum* etc.

D'autres part ce complexe de zones humides abrite des espèces animales à un stade critique de leur cycle de vie et sert de refuge dans des conditions difficiles tel que les oiseaux d'eau qui viennent se reposer pour continuer leur migration, les oiseaux sédentaires et les poissons qui s'y reproduisent.

On y dénombre parmi les oiseaux, les canards *Anas crecca* ; *Anas penelope*, les spatules *Platalea leucorodea*, et parmi les poissons l'anguille (*Anguilla anguilla*), le cyprinodon (*Aphanius fasciatus*), la gambusie (*Gambusia affinis holbrooki*); les mugilidés (*Mugil cephalus*, *Liza saliens* et *Liza ramada*) et parmi les mollusques une large population de palourdes *Ruditapes decussatus* qui fait objet d'une exploitation remarquable.

Critère 7 : Une zone humide devrait être considérée comme un site d'importance internationale si elle abrite une proportion importante de sous-espèces, espèces ou familles de poissons indigènes, d'individus à différents stades du cycle de vie, d'interactions interspécifiques et/ou de populations représentatives des avantages et/ou des valeurs des zones humides et contribue ainsi à la diversité biologique mondiale.

Ce complexe de zones humides abrite des espèces de poissons tel que l'anguille (*Anguilla anguilla*) aux stades juveniles et adulte, le cyprinodon (*Aphanius fasciatus*) et la gambusie (*Gambusia affinis holbrooki*) durant la totalité de leurs cycles biologiques, ils en profitent des milieux estuariens pour accomplir les étapes larvaires, juvéniles et adulte, en relation avec les gradients de salinité; les mugilidés (*Mugil cephalus*, *Liza saliens* et *Liza ramada*), les sparidés (*Diplodus annularis*, *diplodus vulgaris*, *Sarpa salpa*) qui fréquentent les herbiers littoraux pour assurer leurs besoins trophiques.

15. Biogéographie:

a) région biogéographique :

Paléarctique occidentale

b) système de régionalisation biogéographique (citer la référence) :

Biome Méditerranée-Afrique du Nord.

16. Caractéristiques physiques du site :

Géologiquement, il s'agit d'un dépôt de sédiment marin du quaternaire. L'eau est salée au niveau des deux Sebkha (El Guetayate et Dhreia), la salinité en revanche dans les deux Oueds (Akarit, Rekhama et Meleh) reste variable et plutôt saumâtre. L'hydrologie est variable ; l'eau est permanente dans certaines parties de Sabkhet el Guetayate et en aval des 2 oueds.

Le littoral du site est caractérisé par une côte basse sableuse à argileuse avec un estran très large (environ 300 à 500 m) ; de part et d'autre de l'embouchure de l'Oued El Akarit on observe des falaises d'environ 2,5m de hauteur, La côte a un aspect régulier rectiligne avec une orientation général nord-ouest, sud-est depuis l'Oued El Akarit jusqu'à Zarat. Elle est caractérisée par la présence d'estuaires dont les cours inférieurs sont envahis par les eaux marines à marée haute.

A l'arrière de la côte s'étendent de vastes sebkhas comme la sebkha El Khalij qui se développe entre le cordon dunaire de la plage et l'oasis de Metouia (SNC, 1993).

l'Oued El Akarit ,situé dans la zone littorale à environ 17 km au nord de Metouia, est célèbre par sa richesse archéologique, et pour l'intérêt qu'il représente pour la compréhension du Quaternaire supérieur .

Concernant le régime hydrologique on remarque un faible ruissellement sauf lors des crues exceptionnelles (septembre 1969) le débit maximum a atteint 280 m³/s ; en 1973, malgré un débit exceptionnel estimé à plus de 600 m³/s, l'oued est resté dans les limites de son lit mineur, sans provoquer aucun dégât.

L'estuaire d'Oued El Akarit est continuellement alimenté en eau douce et qui traverse des Sebkhas jusqu'à l'estran. le sédiment montre une richesse notable en fraction fine silto-argileuse (inférieure à 0,063 mm) et en matière organique en décomposition.

L'Oued El Meleh est situé au nord-est de Metouia, il doit sa célébrité au projet de création d'une « mer intérieure » du colonel Roudaire qui avait proposé d'utiliser son lit comme l'amorce d'un canal mettant les grands chotts du sud tunisien en communication avec la mer. l'Oued fonctionne en partie comme un réseau de drainage classique et en partie comme exutoire d'un système endoréique constitué de deux dépressions (Sebkha de Mékhechréma et Sebkha d'El Meleh).

17. Caractéristiques physiques du bassin versant :

Le bassin du complexe des zones humides de Chott el Guetayate et Sabkhet Dhreia avec les oueds Akarit et El Meleh avec une superficie d'environ 26000 ha avec le relief accidenté par endroit et la présence de quelques affluents au niveau des 2 cours d'eau principaux (Akarit et Meleh) et une nappe phréatique présente sur l'ensemble du site, Le climat du bassin est caractérisé par une pluviométrie moyenne de 200 m/an et 19° de température moyenne annuelle.

La région présente une géologie très simple souvent dominée par des sédiments fins. L'ossature de la plupart des plateaux correspond aux argiles gypseuses rouges d'âge mio-pliocène. Une grande partie de la surface des plateaux est moulée par des croûtes calcaires ou gypseuses. Les différentes formations sont dominées par un faciès de sable fins ou de sables argileux assez bien classés. La région présente une géologie très simple souvent dominée par des sédiments fins. L'ossature de la plupart des plateaux correspond aux argiles gypseuses rouges d'âge mio-pliocène. Une grande partie de la surface des plateaux est moulée par des croûtes calcaires ou gypseuses. Les différentes formations sont dominées par un faciès de sable fins ou de sables argileux assez bien classés.

L'épaisseur des sols est généralement inférieure à 40 cm. on observe de vastes surfaces squelettiques sur croûtes calcaires ou gypseuses ou sur calcaires géologiques. La texture du

sol est sableuse en surface avec un enrichissement, en fonction de la profondeur, en limon et en argile. La teneur élevée en argile engendre des difficultés de drainage et une évacuation des sels, exposant ainsi le sol aux risques d'hydromorphie et de salinisation. Les aptitudes culturales de ces sols restent marginales à médiocres.

18. Valeurs hydrologiques :

Les valeurs hydrologiques des différents écosystèmes de ce complexe sont nombreuses notamment la rétention d'eau, la présentation du crue, la recharge de la nappe.

19. Types de zones humides :

a) présence :

Marine/côtière : A • B • C • D • E • F • G • H • I • J • K • Zk(a)

Continentele : L • M • N • O • P • Q • R • Sp • Ss • Tp Ts • U • Va
 • Vt • W • Xf • Xp • Y • Zg • Zk(b)

b) dominance :

N : cours d'eau saisonniers

H : marais intertidaux

20. Caractéristiques écologiques générales :

Le site représente un habitat pour plusieurs espèces végétales et animales. En ce qui concerne la flore on note surtout au niveau des oueds la présence de gamme d'espèces halophiles tel que les *Salsola sieberi*, *Zygophyllum album*, *Suaeda mollis*, *Salicornia arabica*, et *Arthrocnemum indicum*.., mais également des plantes pérennes et annuelles par endroit arbres et arbustes diversifiés et touffus de tamaris (*Tamarix gallica*), de Lycium, (*Lycium arabicum*) ou de palmier (*Phenix dactylifera*...), de nombreux oiseaux d'eau se rencontrent dans cette zone tel que les tadornes, les canards, les sternes qui utilisent ce site comme leurs lieu de nourriture, de ponte, de repos lors de leurs migration ou comme un habitat permanent ; de même des mammifères et de reptiles caractéristiques des zones arides et hyper-arides sont présents.

21. Flore remarquable :

Le complexe est riche en diversité végétale, on trouve par endroit une végétation dense de Typha et de phragmites, du jonc, des palmiers, Tamarix, artiplex mais également de la végétation halophile de marais, *Lycium arabicum*, *zoghylum album*, *Nitraria fruticoza*, *Helianthemum crassifolium* l'armoise blanche, *Stippa tenacissima*, *Lygium spartum* ainsi que des plantes pérennes et annuelles.

22. Faune remarquable :

Dans ce complexe, on note la présence des poissons : *Aphanius fasciatus* ; la gambusie *Gambusia affinis holbrooki*; quelques mugilidés.

L'embouchure joue aussi un rôle important pour les oiseaux, elle abrite les espèces suivantes : *Phoenicopterus ruber* ; *Ardea cinerea* ; l'aigrette garzette *Aigretta garzetta* ; le cormorant *Phalacrocorax carbo* ; *Anas crecca* ; *Anas penelope* ; *Calidris alpina* ; *Anas acuta* ; *phoenicopterus ruber* ; *Fulica atra* ; *Aigretta alba* ; *Pluvialis aquatarola* ; *Coturnis coturnis* ; *Haematopus ostralegus* ; *Circue aerugiosus* ; *Arenaria interpes* ; *Tringa totanus* ; *Alcedo atthis* ; *Pterocles orientalis*.

La roselière dans la partie aval abrite aussi *Anas Clypeata* ; *Aythya ferina* ; *Platalea leucordia* ; *Tringa totanus* ; *Tringa nebularia* ; *Larus tadona* ; *Plivialis squatarola* ; *Calidris alipina* ; *Numenius arquata* ; *Tringa totanus* ; *Larus melanocephalus*, *Sterna sandvicencis*

23. Valeurs sociales et culturelles :

Oued Akarit est un site préhistorique où des nombreuses fouilles ont été réalisées, des Traces d'occupation humaines et en particulier sur le site préhistorique de l'oued Akarit qui date d'au moins 50 000 ans ; la population locale fréquente l'oued pour le lavage et comme point d'eau pour les bovins. Endroit par lequel Rommel est passé en 1943 ; l'oued Rekhama présente aussi des vestiges archéologiques (le nom rekhama signifie marbre) ; enfin à l'embouchure de l'oued El Meleh la compagnie Lesseps s'est installé dans le cadre du projet non réalisé de la jonction Chott El Jerid - Méditerranée

24. Régime foncier/propriété :

a) dans le site Ramsar :

Domaine de d'état

b) dans la région voisine :

Domaine de l'état et terres privés

25. Occupation actuelle des sols (y compris l'eau) :

a) dans le site Ramsar :

Lavage de vêtements par la population locale, abreuvoir pour les bovins et pestes, zone de pâturage

b) dans la région voisine/le bassin versant :

Agriculture, oliveraie, route : RN1 et chemins de fer

26. Facteurs (passés, présents ou potentiels) défavorables affectant les caractéristiques

écologiques du site, notamment les changements dans l'occupation des sols (y compris l'eau) et les projets de développement :

a) dans le site Ramsar :

Activités agricoles sans cesse développées.

b) dans la région voisine :

Pollution par les rejets urbains, et les rejets industriels du complexe chimique de Ghannouch à 10 km plus au sud.

27. Mesures de conservation en vigueur :

L'arrêté annuel du ministère de l'agriculture relatif à l'organisation de la chasse dans le gouvernorat de Gabes classe ce site comme zone où la chasse est interdite.

28. Mesures de conservation proposées mais pas encore appliquées :

Le classement comme site Ramsar représentera le premier pas vers des mesures de conservation législatives et des actions concrètes sur le terrain.

29. Recherche scientifique en cours et équipements :

Il n'existe pas de station de recherche sur terrain sauf quelques projets de conservation du Golfe de Gabes à travers l'APAL (Agence de protection et d'aménagement du littoral) et quelques mémoires de maîtrise.

30. Activités actuelles de communication, éducation et sensibilisation du public (CESP) relatives au site ou bénéfiques au site :

Aucune actuellement.

31. Loisirs et tourisme actuels :

Tourisme local, plages fréquentées en été.

32. Juridiction :

Domaine public hydraulique et domaine public maritime.

Ministère de l'Agriculture, Direction Générale des Forêts, Tunis, représenté à l'échelle régionale par le Commissariat régional du développement agricole (CRDA) de Sfax et de Gabès.

33. Autorité de gestion :

Ministère de l'Agriculture, Direction Générale des Forêts, Tunis, représenté à l'échelle régionale par :

Le Commissariat régional du développement agricole (CRDA) de Sfax.

Adresse : Rue Commandant Bejaoui 3018-sfax

Téléphone : +216 74 226 979 **Fax :** +216 74 225 399 **E-mail :** crda.sfax@iresa.agrinet.tn

Le Commissariat régional du développement agricole (CRDA) de Gabès.

Adresse : Rue Abou Kacem Chebbi 6019 Gabès

Téléphone : +216 75 290 831 **Fax :** +216 75 280 668 **E-mail :** crda.gabes@iresa.agrinet.tn

Ministère de l'Environnement, Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral (APAL)

Adresse : 2, Rue Mohamed Rachid Ridha, Le Bélvédère, 1002 Tunis, TUNISIE

Téléphone : +216 71 84 01 77 **Fax :** +216 71 84 86 60 **Email :** boc@apal.nat.tn

34. Références bibliographiques :

- Anonyme (2011) : Elaboration du Plan de Gestion de L'oasis de Gabes (Phase I) Projet de Protection des Ressources Marines dt Cotieres du Golfe de Gabes. .CDCGE. 219p.
- Azafzaf H & C Feltrup-Azafzaf (2003): *Dénombrement des Oiseaux d'eau en Tunisie – Janvier 2003*. Rapport inédit de 14 pages. Association des Amis des Oiseaux (AAO) et le Groupe Tunisien d'Ornithologie (GTO), Tunis.
- BirdLife International (2002): *Important Bird Areas and potential Ramsar sites in Africa*. Cambridge, UK. BirdLife International.
- Feltrup-Azafzaf, C. Et Azafzaf, H. Avril 2008. Association « Les Amis des Oiseaux » (AAO). Recensement hivernal des oiseaux d'eau en Tunisie – Janvier 2008. 75/2007/RAC/SPA. AAO. 24 pages.
- FELTRUP-AZAFZAF, C. et AZAFZAF, H. 2009 Association « Les Amis des Oiseaux » (AAO). Recensement hivernal des oiseaux d'eau en Tunisie – Janvier 2008.39/2008/RAC/SPA. AAO. 23 pages..
- Fishpool L D C & M L Evans (eds) (2001): *Important Bird Areas in Africa and associated islands: Priority sites for conservation*. Newbury and Cambridge, UK: Pisces Publications and BirdLife International (BirdLife Conservation Series No 11).
- Hajjej Ghailen (2004): Contribution à l'étude de la biocenose de l'estuaire Oued Akarit et du littoral Metouia – Ghannouch. DEA – INAT. 112p.
- Hughes J M R, F Ayache, G E Hollis, F Maamouri, C Avis, C Giansante & J R Thompson (1996) : *Inventaire préliminaire des zones humides tunisiennes*. Document préparé pour la Direction Générale des Forêts, et financé par la CEE (DG XII), le Bureau de Ramsar et l'US Fish and Wildlife Service. Unité de recherches sur les zones humides, Département de Géographie, University College London. 581 pp.
- Isenmann P, T Gaultier, A El Hili, H Azafzaf, H Dlensi & M. Smart (2005) : *Oiseaux de Tunisie / Birds of Tunisia*. Société d'études ornithologiques de France, 600pp.